



**VICE-RECTORAT
DE WALLIS-ET-FUTUNA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours

n° 2024-40

Affaire suivie par :

Mme TALAHA Siakuvasa

Tél : 00681 72 15 47

Mél : ve-examens-concours@ac-wf.wf

BP 244 Mata-utu

98600 UVEA

SERVICE DES EXAMENS ET CONCOURS

Wallis, le 02 avril 2024

CONCOURS DE RECRUTEMENT - ITRF SESSION 2024
Concours interne d'Adjoint Technique Principal de Recherche et de Formation 2^{ème} classe
à Wallis et Futuna

Arrêté du 22 mars 2024 – JORF du 30 mars 2024

Conditions d'admission à concourir

Justifier au 1er janvier de l'année au titre de laquelle est organisé le concours :

- ✓ soit d'une année au moins de services publics ;
- ✓ soit d'une année au moins de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement d'un État membre de la Communauté européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France, et avoir reçu, le cas échéant, une formation équivalente à celle requise pour l'accès au corps de technicien de classe normale dans l'un de ces Etats.

Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle et par emploi type.

Nombre de postes à pourvoir : **3**

corps : **ATRF** – catégorie : **C** – BAP : **G**

emploi-type : **opérateur-trice logistique**

INSCRIPTIONS : du mardi 2 avril 12H00 au mardi 30 avril, 12H00 (heures de Paris)

Le service d'inscription est ouvert aux candidats sur internet à l'adresse suivante :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrif>

Le candidat télécharge son dossier d'inscription. En cas d'impossibilité de se connecter pour télécharger un dossier, les candidats devront veiller à demander suffisamment tôt un dossier de candidature auprès du service des examens et concours du vice-rectorat de Wallis Futuna.

Le dossier dûment complété, devra être retourné dans ce même service **avant le 30 avril, 12 heures.**

Tout dossier déposé hors délai ne pourra être pris en compte.

Les candidats admissibles devront compléter le formulaire « curriculum vitae et lettre de motivation » conformément au modèle accessible sur le site WebITRF au plus tard le 6 juin 2024.

Nature des épreuves

Phase d'admissibilité

Etude de dossier par le jury.

Cette épreuve consiste en l'évaluation de la valeur professionnelle du candidat au vu de l'étude d'un dossier comportant un état de ses services publics et privés et un descriptif des formations suivies ainsi que, le cas échéant, ses titres et diplômes.

Coefficient : 2

Phase d'admission

Audition par le jury portant d'une part, sur les connaissances générales du candidat et, d'autre part, sur ses connaissances techniques et, le cas échéant, administratives relevant de l'emploi type correspondant aux emplois mis au concours ou relevant de la branche d'activité professionnelle ou des branches d'activité professionnelle, en cas d'organisation du concours par regroupement de branches d'activité professionnelle, au titre desquelles les emplois sont mis au concours.

Cette audition débute par un exposé du candidat sur son parcours et son expérience professionnelle d'une durée maximale de cinq minutes.

Pour conduire cette audition, le jury dispose du formulaire "curriculum vitae et lettre de motivation" complété par le candidat sur le site internet du ministère de l'enseignement supérieur dédié aux inscriptions.

Durée : 20 min dont exposé 5 min. max.

Coefficient : 4

Les auditions se dérouleront à Wallis les 18 et 19 juin 2024.

Seuls seront convoqués à l'entretien les candidats préalablement retenus par la commission de sélection.

Nos services restent à disposition pour toute information complémentaire.

La vice-rectrice,

Régine VIGIER

